Fondation Olo

États financiers
au 31 mars 2023

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 16
Annexes	17

Raymond Chabot Grant Thornton

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Aux administrateurs de
Fondation Olo

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation Olo (ci-après « la Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2023 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

– nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

– nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;

– nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

– nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;

– nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. [1]

Montréal
Le 24 mai 2023

[1] CPA auditeur, permis de comptabilité publique nº A122190

Fondation Olo
Résultats
pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	Aliments et ressources pour les familles	Appui aux intervenantes et partenaires	Financement et administration	2023 Total	2022 Total
	$	$	$	$	$
Produits					
Produits dédiés aux programmes					
Apports des membres (note 4)	**101 592**	**6 601**		**108 193**	10 406
Subvention – gouvernement du Canada	**1 384 798**			**1 384 798**	1 384 798
Subvention – gouvernement du Québec			**850 000**	**850 000**	850 000
Apports sous forme de services	**40 604**			**40 604**	36 530
	1 526 994	**6 601**	**850 000**	**2 383 595**	2 281 734
Dons et activités philanthropiques (note 4)					
Dons			**1 087 196**	**1 087 196**	999 060
Activités de financement			**476 519**	**476 519**	366 433
	-	**-**	**1 563 715**	**1 563 715**	1 365 493
Autres produits					
Cotisations des membres (note 4)			**522 120**	**522 120**	519 976
Produits nets de placements (note 6)			**204 041**	**204 041**	90 229
Autres	**525**	**106**	**5 625**	**6 256**	5 322
	525	**106**	**731 786**	**732 417**	615 527
	1 527 519	**6 707**	**3 145 501**	**4 679 727**	4 262 754
Charges					
Coûts directs des services rendus (annexe A)	**2 430 972**	**110 164**		**2 541 136**	2 161 716
Frais de fonctionnement (annexe B)	**566 495**	**591 142**	**741 999**	**1 899 636**	1 622 290
Communications	**35 500**	**18 873**	**91 789**	**146 162**	220 685
Activités de financement			**114 925**	**114 925**	84 721
Contributions à des partenaires					34 575
	3 032 967	**720 179**	**948 713**	**4 701 859**	4 123 987
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	**(1 505 448)**	**(713 472)**	**2 196 788**	**(22 132)**	138 767

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Fondation Olo
Évolution de l'actif net
pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

				2023	2022
	Affecté – réserve pour coupons alimentaires	Affecté – réserve « Démarche impact 2023-2028 »	Non affecté	Total	Total
	$	$	$	$	$
Solde au début	2 796 320	150 000	682 793	3 629 113	3 490 343
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges			(22 132)	(22 132)	138 767
Affectations d'origine interne (note 14)					
Utilisation de l'exercice	(1 505 448)	(18 434)	1 523 882		
Affectation pour les activités courantes	1 505 448		(1 505 448)		
Solde à la fin	2 796 320	131 566	679 095	3 606 981	3 629 110

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Fondation Olo
Flux de trésorerie
pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	2023	2022
	$	$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	**(22 132)**	138 767
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	**20 797**	29 228
Variation nette de la juste valeur de placements	**(67 887)**	
	(69 222)	167 995
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 5)	**73 427**	28 761
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	**4 205**	196 756
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	**(1 577 879)**	(1 150 000)
Cession de placements	**300 428**	1 723 000
Immobilisations corporelles	**(7 470)**	(6 380)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**(1 284 921)**	566 620
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	**(1 280 716)**	763 376
Encaisse au début	**2 718 643**	1 955 267
Encaisse à la fin	**1 437 927**	2 718 643

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Fondation Olo
Situation financière
au 31 mars 2023

	2023	2022
	$	$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	**1 437 927**	2 718 643
Apports à recevoir et autres créances (note 7)	**249 877**	241 801
Stocks (note 8)	**201 547**	180 493
Frais payés d'avance	**25 634**	15 221
	1 914 985	3 156 158
Long terme		
Dépôts	**19 868**	19 868
Placements (note 9)	**5 435 338**	4 090 000
Immobilisations corporelles (note 10)	**10 316**	23 642
	7 380 507	7 289 668
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 11)	**3 728 101**	3 565 130
Apports reportés (note 12)	**45 425**	95 425
	3 773 526	3 660 555
ACTIF NET		
Affecté d'origine interne		
Réserve pour coupons alimentaires (note 14)	**2 796 320**	2 796 320
Réserve « Démarche impact 2023-2028 » (note 14)	**131 566**	150 000
Non affecté	**679 095**	682 793
	3 606 981	3 629 113
	7 380 507	7 289 668

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Alain Ménard
Administrateur

Martin Gingras
Administrateur

Fondation Olo
Notes complémentaires
au 31 mars 2023

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE LA FONDATION

La Fondation, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. La Fondation a comme mission de donner une chance égale aux familles de mettre au monde des bébés en santé et d'acquérir de saines habitudes alimentaires tôt dans la vie. Sa mission, en deux volets, l'amène à agir de la période de la grossesse à la deuxième année de vie de l'enfant. Pour que le bébé naisse en santé, la Fondation offre un suivi personnalisé à la femme enceinte dans le besoin, par la remise de multivitamines prénatales et de coupons échangeables contre des aliments. Pour que la famille adopte des habitudes alimentaires saines, la Fondation fournit des outils éducatifs et des conseils professionnels à l'intention des parents et des intervenantes pour encourager trois comportements : bien manger, cuisiner et manger en famille. Ces actions font partie intégrante des lettres patentes de la Fondation.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de la Fondation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de la Fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Fondation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les promesses de dons sont comptabilisées si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

De plus, la Fondation constate les apports reçus sous forme de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la Fondation aurait dû se procurer autrement ces services pour son fonctionnement régulier. La Fondation reçoit des services liés à ses activités de gestion et d'impression de coupons Olo qui sont enregistrés à l'état des résultats au poste Apports sous forme de services.

Cotisations des membres

Les produits provenant des cotisations des membres sont reportés et constatés de façon linéaire sur la durée des cotisations, conformément à la convention d'adhésion, aux montants fixés annuellement par le conseil d'administration et lorsque leur recouvrement est raisonnablement assuré.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement ainsi que les variations de la juste valeur.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, la Fondation a fait le choix d'exclure des variations de la juste valeur les produits d'intérêts ainsi que la participation au revenu net des fonds communs de placement.

Les produits d'intérêts sont non grevés d'affections d'origine externe.

Les produits nets de placements sont non grevés d'affectations d'origine externe et sont constatés à l'état des résultats au poste Produits nets de placements.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en fonds communs de placement qui sont évalués à la juste valeur.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, la Fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si la Fondation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Évaluation des stocks

Les stocks donnés à titre gratuit sont évalués au plus faible du coût et du coût de remplacement courant. Les autres stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque la Fondation reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	Périodes
Améliorations locatives	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Mobilier de bureau	5 ans

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu’une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l’immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l’état des résultats et ne peut pas faire l’objet de reprises.

Ventilation des charges

La Fondation exerce trois types d'activités, à savoir la distribution d'aliments et de ressources pour les familles, l'appui aux intervenantes et partenaires, et l'activité de financement et d'administration. Certains frais de fonctionnement, qui sont communs à l'administration et à chacune des activités, sont pris en charge par la Fondation.

La Fondation ventile une partie des frais de fonctionnement entre ses différentes activités (voir l'annexe B) selon des clés de répartition qu'elle a jugées adaptées à chaque type de charges et qu'elle utilise avec constance année après année. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023, la Fondation a réparti les frais d'hébergement informatique et les honoraires professionnels de soutien informatique en plus des salaires et charges sociales ainsi que le loyer. Ces frais de fonctionnement sont ventilés selon les clés de répartition suivantes :

– Salaires et charges sociales : au prorata du temps passé à travailler sur les différents projets;

– Loyer, frais d'hébergement informatique et honoraires professionnels de soutien informatique : au prorata de la ventilation calculée sur les salaires et charges sociales.

Fondation Olo
Notes complémentaires
au 31 mars 2023

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les charges de loyer et les frais d'hébergement informatique sont comptabilisés au poste Frais de bureau et télécommunications à l'annexe B. Les honoraires professionnels de soutien informatique sont présentés au poste Honoraires professionnels à l'annexe B.

3 - DISTRIBUTION DE COUPONS OLO AUX MEMBRES

Au cours de l'exercice, la Fondation a distribué à ses membres des coupons Olo ayant une valeur de 2 873 715 $ (2 176 438 $ pour l'exercice terminé le 31 mars 2022). Ce montant inclut les coupons émis à la suite de l'obtention de la subvention du gouvernement du Canada au montant de 1 384 798 $ (1 384 798 $ au 31 mars 2022), des apports des membres de 101 592 $ (3 194 $ pour l'exercice terminé le 31 mars 2022) et le solde, soit 1 387 325 $ (788 446 $ pour l'exercice terminé le 31 mars 2022), qui a été financé par l'actif net affecté – réserve pour coupons alimentaires de la Fondation.

4 - PRODUITS

	2023	2022
	$	$
Produits dédiés aux programmes – apports des membres		
Centres intégrés et centre régional de santé et de services sociaux (CISSS) et centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS)	**102 692**	
Organismes sans but lucratif	**5 501**	10 406
	108 193	10 406
Produits dédiés aux programmes – apports sous forme de services		
Entreprises	**40 604**	36 530
Dons et activités philanthropiques		
Entreprises	**895 067**	847 150
Particuliers	**74 088**	79 787
Députation	**53 625**	41 150
Organismes sans but lucratif	**540 845**	397 406
	1 563 625	1 365 493
Autres produits – cotisations des membres		
CISSS et CIUSSS	**510 565**	500 743
Organismes sans but lucratif	**11 555**	19 233
	522 120	519 976

Fondation Olo
Notes complémentaires
au 31 mars 2023

5 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	2023	2022
	$	$
Apports à recevoir et autres créances	**(8 076)**	(7 214)
Stocks	**(21 054)**	168 755
Frais payés d'avance	**(10 414)**	17 166
Dépôts		3 248
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	**162 971**	(198 619)
Apports reportés	**(50 000)**	45 425
	73 427	28 761

6 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	2023	2022
	$	$
Placements évalués à la juste valeur		
Variation de la juste valeur	**67 887**	
Participation au revenu net des fonds communs de placement	**19 477**	
	87 364	-
Placements évalués au coût après amortissement		
Produits d'intérêts	**116 678**	90 229
	204 042	90 229

7 - APPORTS À RECEVOIR ET AUTRES CRÉANCES

	2023	2022
	$	$
Apports à recevoir		
Apports des membres à recevoir (a)	**83 260**	
Promesses de dons à recevoir (b)		105 000
Autres		8 483
Intérêts courus	**62 612**	37 988
Cotisations des membres à recevoir (a)		39 503
Taxes de vente à recevoir	**102 700**	50 827
Autres	**1 305**	
	249 877	241 801

(a) Au 31 mars 2023, un membre représentait 45 % du total des apports des membres à recevoir et des cotisations des membres à recevoir (deux membres en représentaient respectivement 51 % et 49 % au 31 mars 2022).

(b) Un donateur représentait 95 % des promesses de dons à recevoir au 31 mars 2022.

Fondation Olo
Notes complémentaires
au 31 mars 2023

8 - STOCKS

	2023	2022
	$	$
Stocks donnés à titre gratuit	**154 912**	177 966
Stocks de produits finis	**46 635**	2 527
	201 547	180 493

Le montant des stocks comptabilisé en charges de l'exercice totalise 128 666 $ (290 091 $ en 2022) et est présenté dans le coût direct des services rendus à l'état des résultats.

9 - PLACEMENTS

	2023	2022
	$	$
Placements évalués à la juste valeur		
Fonds communs de placement		
Marché monétaire	**23 833**	
Actions	**632 111**	
Autres	**608 355**	
	1 264 299	-
Placements évalués au coût après amortissement		
Certificats de placement garanti, portant intérêt à des taux variant entre 0,97 % et 4,93 % (taux variant entre 0,8 % et 2,38 % au 31 mars 2022), échéant entre juin 2023 et octobre 2027	**4 171 040**	4 090 000
	5 435 339	4 090 000

10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2023	2022
	Coût	**Amortis-sement cumulé**	**Valeur comptable nette**	Valeur comptable nette
	$	**$**	**$**	$
Améliorations locatives	**32 120**	**30 897**	**1 223**	7 419
Équipement informatique	**118 384**	**110 931**	**7 453**	9 767
Mobilier et agencements	**52 069**	**50 429**	**1 640**	6 456
	202 573	**192 257**	**10 316**	23 642

11 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2023	2022
	$	$
Comptes fournisseurs et charges à payer	**3 570 374**	3 422 108
Salaires à payer	**157 727**	143 022
	3 728 101	3 565 130

Les sommes à remettre à l'État totalisent 21 061 $ au 31 mars 2023 (20 071 $ au 31 mars 2022).

12 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent les apports liés aux activités de financement non utilisés qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinés à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice. Les variations survenues dans les soldes des apports reportés sont les suivantes :

	2023	2022
	$	$
Dons et activités philanthropiques		
Solde au début	**95 425**	50 000
Montant constaté aux résultats	**(80 000)**	(84 575)
Montant encaissé pour le prochain exercice	**30 000**	130 000
Solde à la fin	**45 425**	95 425

13 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

En juin 2010, la Fondation a adopté un régime complémentaire de retraite à cotisations déterminées (ci-après « le régime »). Selon les termes de ce régime, les employés doivent verser une cotisation salariale correspondant à un montant compris entre 2 % et 5 % de leur salaire de base. Les employés peuvent également choisir de verser une contribution volontaire au régime. La Fondation contribue au régime pour un montant équivalant à la contribution salariale des employés. La contribution de la Fondation pour l'exercice est de 54 142 $ (51 386 $ en 2022).

14 - ACTIF NET AFFECTÉ

Réserve pour coupons alimentaires

Au cours de l'exercice, un montant de 1 505 448 $ d'actif net affecté – réserve pour coupons alimentaires (1 120 081$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2022) a été viré à l'actif net non affecté pour pourvoir aux dépenses de l'activité « Aliments et ressources pour les familles ».

À la fin de l'exercice, le conseil d'administration a affecté une somme de 1 505 448 $ de l'actif net non affecté à l'actif net affecté – réserve pour coupons alimentaires (1 240 081 $ au 31 mars 2022) afin de répondre aux activités courantes relatives à l'activité « Aliments et ressources pour les familles ».

Réserve « Démarche impact 2023-2028 »

Au cours de l'exercice, un montant de 18 434 $ d'actif net affecté – réserve pour « Démarche impact 2023-2028 » (néant pour l'exercice terminé le 31 mars 2022) a été viré à l'actif net non affecté pour pourvoir aux dépenses du programme « Démarche impact 2023-2028 ».

15 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. La Fondation a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les apports à recevoir et autres créances (excluant les taxes de vente à recevoir), étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la Fondation.

15 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Certains placements en fonds communs de placement exposent indirectement la Fondation au risque de crédit.

Risque de marché

Les instruments financiers de la Fondation l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent des activités d'investissement.

Risque de taux d'intérêt

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les certificats de placement garanti portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Fondation au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Certains placements en fonds communs de placement exposent indirectement la Fondation au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix autre

La Fondation est exposée au risque de prix autre en raison des placements en fonds communs de placement, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Fondation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

16 - ENGAGEMENTS

La Fondation s'est engagée, d'après un contrat de location échéant le 31 mars 2024, à verser une somme de 71 822 $ pour un local. Les paiements minimums exigibles pour le prochain exercice s'élèvent à 71 822 $. Ce contrat de location comporte une option de renouvellement pour une période additionnelle de trois ans dont la Fondation pourra se prévaloir en donnant un préavis de six mois.

La Fondation s'est également engagée, en vertu de contrats de services et de contributions échéant jusqu'en mars 2024, à verser une somme de 40 425 $ pour des contributions à des partenaires. Les paiements minimums exigibles pour le prochain exercice s'élèvent à 40 425 $.

Fondation Olo
Annexes
pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

ANNEXE A

				2023	2022
	Aliments et ressources pour les familles	**Appui aux intervenantes et partenaires**	**Financement et administration**	**Total**	Total
	$	**$**	**$**	**$**	$
COÛTS DIRECTS DES SERVICES RENDUS					
Coûts des aliments distribués	**2 294 637**			**2 294 637**	1 739 615
Frais de développement des outils et ressources	**24 360**	**51 077**		**75 437**	120 056
Production d'outils et ressources	**48 983**	**59 087**		**108 070**	246 647
Gestion des inventaires et expédition	**62 992**			**62 992**	55 398
	2 430 972	**110 164**	**-**	**2 541 136**	2 161 716

ANNEXE B

				2023	2022
	Aliments et ressources pour les familles	**Appui aux intervenantes et partenaires**	**Financement et administration**	**Total**	Total
	$	**$**	**$**	**$**	$
FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
Salaires et charges sociales	**501 360**	**532 761**	**536 004**	**1 570 125**	1 373 940
Honoraires professionnels	**26 941**	**17 547**	**92 812**	**137 300**	62 790
Frais de bureau et télécommunications	**34 550**	**35 685**	**66 780**	**137 015**	136 152
Déplacements et comités	**643**	**2 972**	**13 025**	**16 640**	3 006
Formation	**3 001**	**2 177**	**7 588**	**12 766**	12 699
Frais de cartes de crédit et frais bancaires			**4 993**	**4 993**	4 475
Amortissement des immobilisations corporelles			**20 797**	**20 797**	29 228
	566 495	**591 142**	**741 999**	**1 899 636**	1 622 290